

Assemblée générale annuelle
Association québécoise du loisir municipal
Vendredi 4 octobre 2019, 10 h
Hôtel Le Sheraton, Laval

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Manon Lanneville ouvre l'assemblée et remercie les membres présents. Elle demande à tous d'inscrire leur nom sur les feuilles de présence.

2. Nomination d'une présidence et secrétaire d'assemblée

Une présidente et une secrétaire d'assemblée sont nommées.

RÉSOLUTION AGA.2019.10.04.01 :

Il est proposé par Jocelyn Gauthier et appuyé par Janique Letellier de nommer Manon Lanneville à titre de présidente d'assemblée et Line Paquette à titre de secrétaire.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption de l'ordre du jour

Manon Lanneville dépose la proposition d'ordre du jour.

RÉSOLUTION AGA.2019.10.04.02 :

Il est proposé par Sébastien Vallée et appuyé par Jonathan Guay d'adopter l'ordre du jour, comme déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 octobre 2018

Manon Lanneville demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal du 5 octobre 2018. Aucune modification n'est précisée.

RÉSOLUTION AGA.2019.10.04.03 :

Il est proposé par Estelle Paulhus et appuyé par Martin Gilbert d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 octobre 2018, comme déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Rapport de la présidente

Manon Lanneville résume l'année 2018-2019.
(Voir la page 6 du [rapport annuel](#))

6. Rapports des responsables des comités de travail

Chaque responsable dépose son rapport. Voir les rapports des comités dans le [rapport annuel](#),

aux pages suivantes :

Comité	Page
Formation	14
Programme de reconnaissance	18
Agora Forum	20
Planification stratégique	8
CALM 2018	22
AQLP	24
ACPL	26

7. Présentation des états financiers 2018-2019

À l'aide des tableaux affichés à l'écran, Janique Letellier présente le portrait financier de l'Association. Le bilan financier a des revenus de 610 477 \$ et des charges de 603 577 \$, pour un profit de 6 900 \$.

L'encaisse est de 515 038 \$. Cette encaisse est plus élevée que la normale, car l'AQLM a des revenus perçus d'avance, mais ces montants sont déjà engagés dans les projets des guides d'installations. L'encaisse se situe habituellement aux environs de 220 000 \$, permettant à l'AQLM d'offrir des services pour une année entière en cas de situations financières problématiques.

Présentation du budget 2019-2020

À l'aide des tableaux affichés à l'écran, Janique Letellier présente le budget pour la nouvelle année. Un budget équilibré est présenté pour l'année 2019-2020.

8. Nomination d'un vérificateur

RÉSOLUTION AGA.2019.10.04.04 :

Il est proposé par Janique Letellier et appuyé par Diane Trahan de mandater la firme Désormeaux-Patenaude pour l'année 2019-2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Élections

Martin Gilbert certifie que le comité de validation des candidatures a vérifié que les procédures légales ont été respectées pour la candidature au poste de présidence.

9.1. Élection de la présidence

Madame Manon Lanneville est élue par acclamation comme présidente pour un mandat de deux ans.

9.2. Élections des administrateurs des régions

En vertu des règlements généraux, les postes de représentants des régions impaires sont en élection. Les postes de représentants des régions 2, 10 et 16 sont également à combler pour le restant du mandat (1 an).

Manon Lanneville dévoile les administrateurs élus pour chacune des régions :

Région	Responsable
01 Bas-Saint-Laurent	Martin Gilbert, Matane
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	Karine Gagné Plourde, Matébetchouan-Lac-à-la-Croix

03 Capitale-Nationale	Martin Juneau, Base Valcartier
04 Mauricie	Estelle Paulhus, La Tuque
05 Estrie	Linda Gagnon, Magog
06 Montréal	Martin Savaria, Montréal
07 Outaouais	Caroline Séguin
08 Abitibi-Témiscamingue	Bernard Blais, Amos
09 Côte-Nord	Noémie Gauthier, Sept-Îles
10 Nord-du-Québec	Maxime Gauthier-Dubuc, Lebel sur Quevillon
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Julie Loubert, Bonaventure
12 Chaudière-Appalaches	André Lambert, St-Joseph-de-Beauce
13 Laval	Sébastien Vallée, Laval
14 Lanaudière	Natacha Drapeau, St-Donat
15 Laurentides	Edith Proulx, Piedmont
16 Montérégie	Daniel Marineau, Belœil
17 Centre-du-Québec	Jonathan Guay, Drummondville

10. Divers

10.1. Soulignement de fin de mandat

Jocelyn Gauthier remercie Marc Proulx et Marie-Ève Therrien pour leur contribution au sein du CA et les invite à venir sur scène pour recevoir une plaque de reconnaissance en remerciement de leur engagement.

11. Levée de la séance

Manon Lanneville remercie le comité organisateur de la CALM 2019.

RÉSOLUTION AGA.2019.10.05.06 :

Il est proposé par Estelle Paulhus et appuyé par Edith Proulx de lever la séance à 11 h 18.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Line Paquette
Secrétaire d'assemblée

[Cliquez ICI](#) pour accéder au rapport annuel.



(à venir)